

# Colomiers - Cabinet de Mme le Maire

---

## La Ville de Colomiers est candidate au label Tiers lieux Occitanie

---

Le 13/12/2021 par Colomiers - Cabinet de Mme le Maire

Réunis en Conseil municipal, les élus colomériens ont voté en faveur de la candidature de la Ville de Colomiers au label Tiers-lieux Occitanie, lancé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

**Ce label vise notamment à valoriser les espaces de coworking, qui intègrent ainsi un réseau régional.**

Un tiers lieu est avant tout un espace ouvert et hybride, entre le lieu de travail et le lieu de vie, qui a pour principale vocation de favoriser les échanges et les rencontres entre des acteurs d'un territoire et, in fine, créer de la valeur (économique, sociale, éducative...).

*"L'enjeu pour la collectivité consiste d'une part à valoriser l'existant en matière de tiers lieux sur le territoire, et d'autre part, à prétendre à d'éventuels co-financement tant sur le volet équipement des tiers lieux existants que sur le volet investissement des tiers lieux en devenir", a souligné M. Cédric Aït-Ali, Conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la ville fertile.*

## Votre contact

**Delphine Fabius** - Attachée de presse  
05 61 15 24 65 - 06 98 34 55 88 ,  
[delphine.fabius@mairie-colomiers.fr](mailto:delphine.fabius@mairie-colomiers.fr)